

# Auto-identification volontaire

## Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

### Sommaire

Le présent document résume le projet et les recommandations de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) pour la planification d'une éventuelle collecte, par le biais d'un formulaire ou questionnaire en ligne, de renseignements personnels portant sur la diversité et l'inclusion et stockés dans un système de données automatisé.

Les renseignements personnels, fournis volontairement aux fins d'auto-identification, aideraient la Société à établir des mesures visant à améliorer l'équité et l'accès aux programmes de financement relativement au soutien ciblé, notamment pour les requérants œuvrant au sein d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire, ou provenant des communautés noires, autochtones ou racialisées, ou appartenant à des identités sous-représentées.

L'identification et la catégorisation des risques effectuées selon une grille normalisée dans le cadre de l'ÉFVP ont permis à Téléfilm Canada d'aborder les risques potentiellement liés à la collecte de renseignements additionnels, dont notamment la sensibilité des renseignements, la durée à long terme du programme, la transmission de renseignements personnels au moyen de technologies sans fil, ainsi que la possibilité d'atteinte à la réputation ou d'embarras en cas d'atteinte à la vie privée. Cette ÉFVP a permis à Téléfilm Canada de déterminer que les mesures prévues relativement à la mise en œuvre de l'auto-identification volontaire, dont notamment la limitation du nombre de personnes pouvant avoir accès à ces renseignements personnels ainsi que la limitation de la collecte aux seuls renseignements personnels directement liés aux fins de l'auto-identification, sont conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.